

La voix municipale



No 3 - Décembre 2014

Camarades des syndicats des villes et municipalités CSN,

L'actuel plan de travail triennal de votre exécutif du secteur municipal de la FEESP-CSN comporte une importante action de visibilité dans les régions pour valoriser le travail que nous faisons tous dans nos Villes et Municipalités.

Nous nous étions donné un plan de réalisation qui devait être fait l'automne dernier, mais nous nous sommes ravisés puisque l'espace médiatique a été largement occupé par le projet de loi 3 (régimes de retraites) du gouvernement Libéral et nous ne voulions voir notre action diluée et confuse dans le contexte de l'automne dernier.

Notre désir étant de livrer un message clair sur l'importance de notre travail au Québec en entier via des entrevues et conférences de presse, nous avons donc décidé de reporter cet exercice au printemps 2015.

Vos exécutifs de syndicat recevront donc les informations nécessaires quelques semaines avant notre tournée.

La force d'un syndicat régional et d'un fonds de grève régional, l'exemple du SREMM en Mauricie

Le syndicat régional des employé(es) municipaux de la Mauricie (SREMM-CSN) section site (cols bleus) a vécu un conflit difficile, soit 5 mois de grève de mai à octobre 2014. La négociation de la convention collective avec leur employeur, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM), durait déjà depuis 2 ans quand les membres du syndicat ont pris la décision de déclencher la grève en mai 2014. Les points principaux sur lesquels ne s'entendaient pas les parties étaient : les salaires, la réévaluation d'un poste d'opérateur adjoint aux procédés environnementaux et une garantie d'emploi pour les opérateurs de camions de boues de fosses septiques.

J'aimerais surtout attirer votre attention sur la solidarité régionale qui a permis aux membres de ce syndicat de « tenir la minute de plus » et d'obtenir les gains qu'ils souhaitaient avec cette négociation. Pendant la grève, les membres de ce syndicat ont bénéficié d'un fonds de grève provenant de trois endroits (FDP-CSN, fonds de grève régional et fonds de grève local). Les membres recevaient jusqu'à 89% de leur salaire net en prestations de grève! La part du FDP-CSN est celle que tous les syndiqués CSN reçoivent en cas de grève ou lock-out et est de 245\$/semaine. Avec la politique de soutien aux salariés en conflit, le SREMM donnait en plus environ 150\$/semaine à chaque gréviste. Ce fonds était de 25,000\$ au

Les négos à Terrebonne

Bonjour à toutes et à tous,

Les concierges de la Ville de Terrebonne sont maintenant en grève depuis 17 mois. 17 mois face à un employeur qui refuse de négocier sérieusement et qui préfère judiciariser le conflit quitte à démolir les relations de travail pour les 25 prochaines années. Pourtant, nous ne demandons que ce que le maire de Terrebonne dit publiquement nous offrir : les mêmes conditions de travail que ce que la Ville donne aux cols bleus et aux cols blancs. Après 17 mois, une seule issue possible ;

que le potentat qui nous sert de maire s'ouvre les yeux et constate que nous ne baisserons jamais les bras !!!

Je poursuis avec une mauvaise nouvelle. Les négociations, tout secteurs confondus, seront de plus en plus difficiles. Pourquoi ? Parce que pour l'instant, nous avons perdus la bataille de l'opinion publique.

On m'a demandé d'écrire un article sur les négociations à Terrebonne. J'ai envie de ratisser plus large parce que les négociations dans le secteur

... l'exemple du SREMM en Mauricie

début, quand il a baissé en bas de 15,000\$, tous les membres des 14 sections du SREMM ont été convoqué en assemblée générale où il fut voté d'augmenter la cotisation syndicale des 13 autres sections à 4% pour appuyer leurs camarades en grève. Le 2% supplémentaire servait exclusivement au fonds de grève régional. De plus, la section locale, a mis sur pieds un fonds de grève local. Il a été décidé que ceux qui travaillaient sur les services essentiels devaient recevoir environ le même montant par semaine que ceux qui étaient sur le piquet de grève à l'entrée du site de l'employeur. La cotisation syndicale de ceux qui travaillaient sur les services essentiels fut donc augmentée à 14% pour financer le fonds de grève local. De cette façon, ceux qui étaient sur le piquet de grève recevaient environ le même montant par semaine, soit environ 89% du salaire net, que ceux qui étaient sur les services essentiels.

Cet exemple de solidarité régionale et de solidarité locale est l'expression même du militantisme à la façon CSN. Cela a permis aux salariés en grève de tenir le piquet de grève jusqu'à l'obtention des demandes syndicales sur les points jugés les plus importants par les membres. Il faut féliciter les camarades des 13 autres sections du SREMM qui ont été solidaires en participant à maintenir le rapport de force face à l'employeur.

En terminant, il est fort important de souligner l'apport de l'ensemble des syndicats de la CSN ayant participé à la campagne de solidarité du 25,00 \$. Ce soutien, qui est arrivé après plus de trois mois de conflits, a permis au syndicat de tenir la minute de plus et d'envoyer un message clair à l'employeur sur le rapport de force qu'impose la solidarité à la CSN.

municipal ne font que suivre une tendance lourde ... Celle de la détérioration de nos conditions de travail, d'une hausse inquiétante de la précarisation des emplois, et d'une démobilisation massive des membres.

Aujourd'hui ce sont les fonds de retraite, demain ce sera les salaires, la sécurité d'emploi et tout le reste. Sous l'influence de groupes de pression de mieux en mieux organiser (entre autre l'UMQ), la cadre législatif se modifie peu à peu pour permettre aux municipalités (aux employeurs en général) de sabrer dans nos conditions de travail (on peut dire nos «conditions de vie» puisque dans une large mesure nos conditions de travail déterminent nos conditions de vie).

Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable : le discours de la «droite» est extrêmement efficace. Populiste mais efficace. Mettre en opposition les «jeunes» contre les «vieux» (Fonds de retraite) ; braquer les «vieux» contre les «jeunes» (frais de scolarité) ; Semer la zizanie parmi la classe ouvrière (syndiqués contre non syndiqués) ; on divise, on divise, on divise ... et ça fonctionne. Le but de tout ceci ; le démantèlement de l'État Providence, de la Social-démocratie et du peu qu'il nous reste d'une véritable démocratie. C'est la révolution du néolibéralisme et du capitalisme sauvage qui participe à l'enrichissement des riches et à l'appauvrissement des pauvres.

Loin de mon sujet me direz-vous !

Au contraire, ce qui se passe dans notre négociation avec les concierges est la reproduction miniaturisée de ce qui se passe à l'échelle de la planète.

Des solutions pour renverser la tendance, il n'en existe pas des milliers. La mobilisation, l'information et l'éducation. Nous devons développer un contre discours. Ce contre discours n'aura pas d'effet immédiat. Il faut s'armer de détermination et de patience. Il nous faut nous préparer à une longue traverser du désert sans pour autant perdre de vue nos valeurs profondes. Des valeurs d'équité, de justice sociale et de démocratie.

Les reculs dans les conditions de travail des travailleurs et travailleuses marquent la constante régression d'une classe moyenne qui jadis à chercher à améliorer sa condition.

Platon disait : « La justice dans une société, c'est quand chaque degré de la hiérarchie fonctionne à sa place et s'en satisfait. Un pauvre souhaitant s'élever au-dessus de sa condition ne fait que s'affliger d'un malheur inutile. Et parmi les pauvres, les sages l'ont toujours su, de même que parmi les riches.»

De quoi nous plaignons-nous ? Dans le fond, la classe dominante ne veut que notre bien ... en nous remettant à notre place !!!

Solidairement

Denis Renaud

Président du SEMT-CSN (Cols bleus et concierges de Terrebonne)

Journée de Grand dérangement

Le 26 novembre dernier, la grande majorité des syndicats de secteur municipal de la FEESP-CSN ciblés par le projet de loi 3 ont pu exprimer leur désaccord lors de la Journée du grand dérangement organisée par la Coalition pour la libre négociation. À travers des actions distinctes déterminées localement sous le thème de « La grande cassure », les syndicats ont lancé un message clair dans chacune des régions contre les attaques du gouvernement envers leur régime de retraite. Des manifestations ont eu lieu à travers le Québec et certains syndicats en période de négociation ont même choisi d'exercer leur droit de grève pour cette journée.







Journée de Grand déarrangement





Le secteur au Cœur-du-Québec

Le 26 février dernier, les représentants de tous les syndicats du secteur municipal étaient conviés à une rencontre régionale au conseil central du Cœur-du-Québec. Cette réunion faisait suite au plan de travail du secteur municipal ayant pour objectif d'évaluer la possibilité d'établir une tournée des régions. C'est dans ce contexte que l'exécutif du secteur a organisé une réunion régionale au Cœur-du-Québec, permettant de tenter l'expérience et, ainsi, d'évaluer l'intérêt des syndicats pour ce type d'événement. La région du Cœur-du-Québec est représentée par plus de 25 unités d'accréditation du secteur municipal affiliées à la FEESP-CSN. Parmi ceux-ci, plus de la moitié était présent lors de la rencontre du 26 février.

Outre la présentation du plan de travail du secteur, plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour dont la négociation coordonnée de l'Estrie, la campagne de valorisation du travail des employés municipaux et des échanges sur les problématiques locales. Cette rencontre a aussi permis à tous les syndicats présents d'échanger sur leurs différentes réalités locales. Les représentants syndicaux ont pu discuter du climat de travail et des différents enjeux de négociation qui ont lieu dans leurs municipalités respectives. Pour certains, cela leur a permis d'être plus informer et de mieux appréhender leurs négociations à venir.

Lorsque interrogé sur la pertinence de tenir une nouvelle rencontre régional dans l'avenir, tous les syndicats ont souligné leur appréciation et leur volonté de réitérer l'expérience. Les membres se sont d'ailleurs donné rendez-vous dès l'an prochain! L'intérêt des syndicats du Cœur-du-Québec nous démontre l'importance de tenter l'expérience en 2015 dans d'autres régions du Québec.

Secteur municipal

Présidence : Denis Savard

Première vice-présidence :

Claude Dion

Deuxième vice-présidence :

Alexandre Fecteau

Conseiller syndical :

Jeremy Gagnon

Responsable politique :

Yvon Godin

Employée de bureau : Micheline Asselin

180, Côte de l'Acadie,
Sherbrooke (Québec) J1H 2T3
Téléphone : 819 563-7323 • Télécopie : 819 563-4242
Courriel : feesp.estrie@csn.qc.ca



EN MARCHE CONTRE L'AUSTÉRITÉ



LIENS UTILES

- CSN : www.csn.qc.ca
- Fédération des employées et employés de services publics:
[www.fesp.csn.qc.ca](http://www.feesp.csn.qc.ca)
www.facebook.com/fesep-csn
- Portail de la formation SST de la CSN :
formationsst.csn.qc.ca
- Refusons l'austérité :
<http://refusons.org/>
- APSAM : www.apsam.com